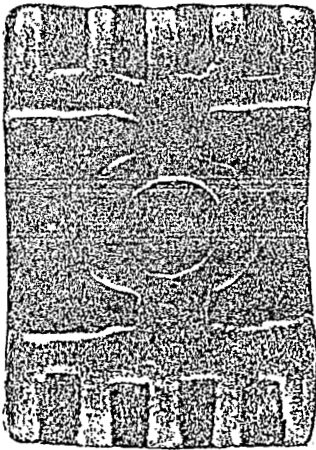


KASA BYA KASA

REVUE IVOIRIENNE D'ANTHROPOLOGIE
ET DE SOCIOLOGIE



N° 9 - JUILLET / DÉCEMBRE 1987

- J. P. DOZON : Une notion à réévaluer *ONS*
- Benoît OGNI KANGA L'Attribution du « vrai nom » ou nom individuel de lignage comme moyen de reproduction sociale chez les Abè.
- Moriba TOURÉ La vie sociale dans les concessions d'Abidjan. *DP*
- Elizabeth YAO ANNAN De l'Immigration comme fondement des États - Unis d'Amérique.
- Aminata OUATTARA : Les dirigeants afro - américains contemporains et l'Afrique Sud - Saharienne.
- Agnès MONNET : La littérature dans les pays en voie de développement.



C.E.D.I.D. - CROTON

INSTITUT D'ETHNO-SOCIOLOGIE

PL 99

23.06.89
O.R.S.T.O.M. Fonds Documentaire
N° : 26501 ex 1
Cote : B

L'ETHNIE : UNE NOTION A REEVALUER.

par

J. P. DOZON

O.R.S.T.O.M Paris

< 3 >

P 154

I- ETHNIE ET TRIBALISME : DE L'ETHNOLOGIE
AUX STEREOTYPES DE LA PRESSE

La notion d'ethnie constitue tout à la fois l'objet immédiat et le cadre de référence d'une discipline, l'ethnologie ; celle-ci peut se dire en effet "science de l'ethnie" dans la mesure où elle s'identifie largement à une collection de monographies ethniques, dont certaines, réalisées tout particulièrement en Afrique Noire, représentent des modèles du genre, associant un grand nom d'anthropologue à une ethnie (par exemple les Nuer étudié par E. Evans Pritchard).

Mais parallèlement à ce savoir qui s'est élaboré dans et par le cadre de référence ethnique, la notion d'ethnie ou celle, voisine, de tribu, sert de pierre angulaire à un discours stéréotypé sur l'Afrique Noire. Ce discours est largement répandu dans la presse, les média, notamment en Europe où il est dit que l'Afrique reste foncièrement une mosaïque ethnique ou tribale. Reste, c'est-à-dire qu'en dépit des politiques nationales de développement, les mentalités africaines demeurent prises dans le carcan ethnique ou tribal, compromettant ainsi les velléités de modernisation des Etats africains. Ce discours s'accompagne en outre d'une précision ; en contrepoint de cette "Afrique profonde" en forme de mosaïque ethnique, la colonisation européenne n'aurait créé que des cadres nationaux artificiels, les frontières tracées par le conquérant divisant les ensembles ethniques homogènes et provoquant ainsi

un surcroît de conscience ethnique lors de l'indépendance des Etats Africains.

Ce discours est tenace. Tout récemment, un journaliste du "Monde" a publié un article intitulé "les méfaits du tribalisme". Article où il est dit en substance que l'Afrique souffre de nombreux maux : parmi lesquels le sous-développement, la sécheresse, l'apartheid, mais que ces maux (dont on peut toujours espérer trouver les remèdes) sont peu de chose au regard d'un mal beaucoup plus profond et incontournable, le tribalisme. Tel un cancer, il ronge les pays et les régimes africains, et mine de surcroît les mouvements de libération. Ainsi, en Afrique du sud, la lutte contre l'apartheid serait compromise par les divisions tribales. A croire que même le régime de Prétoria pourtant peu suspect de mollesse, n'est pas parvenu à extirper ce fameux sentiment tribal, enraciné en Afrique depuis des temps immémoriaux.

On ne saurait établir de rapport simple et univoque entre d'une part l'ethnologie et son savoir accumulé à partir des monographies ethniques, d'autre part le discours paresseux et stéréotypé de la presse. La première a produit des travaux incomparables qui, pour beaucoup, réalisés durant la période coloniale, ont donné une toute autre image des sociétés africaines que le colonisateur en véhiculait à l'époque. Mentionnons notamment le père fondateur de l'ethnologie française, Marcel Griaule, qui en se passion-

nant pour la mythologie et la cosmogonie des Dogon, a fait connaître et populariser un système de pensée africaine à la hauteur des conceptions du monde antique. Toutefois, des liens existent entre le discours savant (l'ethnologie) et les clichés répandus dans la presse. En premier lieu, cette notion de mosaïque ethnique qui semble définir substantiellement l'Afrique et expliquer l'insurmontable sentiment tribal, trouve sa justification dans la somme de monographies ethniques fournie par l'ethnologie. Mais là n'est pas le principal. Il est, croyons-nous, dans l'usage non-critiqué de la notion d'ethnie elle-même. Plus précisément, si l'ethnologie et l'anthropologie doivent se démarquer des stéréotypes en vigueur notamment à propos du tribalisme, c'est en prenant la mesure de la catégorie première sur laquelle elles se fondent, à savoir la notion d'ethnie et en tentant d'y débusquer autre chose qu'un éternel africain.

En effet, la notion d'ethnie, historiquement est chargée d'un sens qui tranche assez avec l'apparente neutralité qu'elle affiche de prime abord. Déjà chez les Grecs, la notion d'ethnos servait à distinguer les sociétés grecques qui n'avaient pas de "polis", c'est-à-dire pas d'organisation politique Cités-Etats, elle désigne donc des peuples apolitiques et dépourvus à ce titre de la possibilité d'être les sujets de leur propre histoire.

Bien plus tard au 19^{ème} siècle, le mot "ethnie" sera inventé et diffusé par des théoriciens proches du racisme "scientifique", lesquels de manière encore plus marquée que chez les Grecs, soulignent la différence, et pour tout dire l'infériorité des peuples exotiques, et particulièrement africains dans l'échelle de l'humanité. Il n'est donc pas étonnant que l'administration coloniale ait eu recours à ce mot, même si dans un premier temps elle a préféré utiliser les termes de race, peuplade ou tribu. Le mot ethnie, apparemment plus savant, venant en quelque sorte entériner les connaissances de l'administration en matière "coutumière".

En dépit de ces significations quelque peu chargées du terme ethnie, il n'est encore une fois pas dans notre propos de faire de l'ethnologie un avatar du racisme scientifique, ou une fille directe du colonialisme ; bien plutôt de montrer qu'en reconduisant le terme sans le critiquer, elle a commis des bévues qui ont tout à la fois eu les effets idéologiques évoqués précédemment, et abouti à des impasses dans l'évolution de son propre savoir.

La principale bévue a consisté à ne pas voir que le discours ethnologique, avant d'être tenu par les ethnologues, a d'abord été formulé par les Etats coloniaux. Il est entendu que ces Etats ont instauré d'entrée de jeu un système de gouvernement despotique, mais ce que l'on sait moins, c'est que pour fonctionner, un tel système a eu recours à l'ethnographie. Ethnographie au sens strict,

C'est-à-dire à l'inventaire et l'identification des populations, à leur inscription sur des cartes, mais aussi à leur classement, à leur hiérarchisation en fonction de leur plus ou moins grande aptitude à être colonisée. Ces opérations d'identification et de classement, étayées souvent par des relevés de "coutumiers" (que l'on appelait déjà à l'époque des monographies) ont joué un rôle essentiel dans le destin des ethnies de chaque colonie. On sait, et nombre d'anthropologues l'ont du reste souligné, que les noms d'ethnies ont parfois reposé sur des malentendus (mauvaise traduction de l'interprète, emprunt du nom donné par une population voisine), mais ces travers de l'identification nous paraissent au fond peu de choses au regard du processus d'"ethnisation" d'ensemble mené par l'Etat colonial. Sans avoir créé ou inventé ex nihilo les ethnies, comme s'il les avait rendues étrangères aux réalités socio-culturelles et socio-politiques qu'elles recouvraient, l'Etat colonial, par son travail d'ethnographie, a érigé en entités closes, substances émanant d'un monde immémorial et traditionnel, des sociétés éminemment historiques. Par cette procédure, l'Etat colonial peut régner sur cette mosaïque ethnique, opérer des distinctions, disqualifier certaines ethnies, en valoriser relativement d'autres, imputer à telle ethnie la capacité à progresser alors qu'il a dépendu largement de lui qu'elle se "développe" mieux que telle autre (à travers notamment la mise en place d'infrastructures, routières, scolaires,

etc...) bref, il tient un discours ethnographique (et culturaliste) en mettant entre parenthèses ses propres pratiques.

L'ethnologie, sauf en de rares exceptions n'a pas pris garde à ce rôle de tiers qu'à joué l'Etat colonial dans le façonnement ethnique (à l'intérieur des frontières coloniales, les ethnies sont distribuées dans un système de référence et de valeur). Mais plus encore, en substituant à l'à peu près ethnographique des administrateurs coloniaux (mis à part quelques grands noms comme Maurice DELAFOSSE), des analyses savantes sur la religion, l'organisation de la parenté ou tout autre fait social, les ethnologues n'ont cessé de justifier le bien-fondé des découpages ethniques. Certes, à la différence de l'administration coloniale, ils ont généralement suspendu les jugements de valeur, mais renforcé le point de vue substantiel sur les ethnies. La preuve que les ethnies existent ou plutôt ont toujours existé telles quelles, c'est qu'elles ont une religion, un système de parenté, une langue, etc la liste des prédicats fonde ontologiquement le sujet. Par là, on voit que la perspective historique n'est guère de mise en ethnologie. L'ethnie est "substantifiée", réifiée dans le traditionnel et le rare moment où l'histoire advient, c'est précisément quand la colonisation intervient et modifie l'ordre du traditionnel (d'où le nombre de monographies intitulées "tradition et modernisme chez les..."). Il faut préciser toutefois que lorsque les ethnies recouvrent en fait des royaumes, des

Etats, les ethnologues ont été conduits à faire de l'histoire, mais pour autant ils n'ont pas toujours su se débarrasser du "fétichisme ethnique", en cantonnant leur intérêt historique aux limites internes de leur objet. Lorsque l'ethnie recouvre en revanche des sociétés lignagères, l'histoire est non seulement absente, mais rejetée bien souvent en théorie comme n'appartenant pas à l'essence de ces sociétés ("sociétés sans histoire", "sociétés froides").

Ouvrons, à cet égard, une brève parenthèse illustrant tous les problèmes que pose l'objet ethnique non-critiqué à la démarche ethnologique et anthropologique. Durant les années 60 - 70 s'est développé en France le courant d'anthropologie économique et marxiste. Contre une ethnologie trop encline à privilégier les faits superstructurels, il s'est proposé de décrypter les sociétés africaines à partir de leur organisation socio-économique ; et mieux encore, fort de la théorie des instances et des modes de production proposée par L. ALTHUSSER, de montrer en quoi l'analyse des rapports de production déterminerait l'ensemble de l'organisation sociale. Aujourd'hui ce courant est quelque peu en déclin (tout en connaissant des prolongements dans les pays anglo-saxons). Si l'on en fait le bilan, il est incontestable que l'anthropologie marxiste a renoué la discipline en mettant en évidence les rapports d'inégalité, d'exploitation, de classes, au sein des sociétés précoloniales trop longtemps pensées en termes de solidarité et de communauté. Mais elle s'est heurtée à la ca-

tégorie première sur laquelle fait fond le savoir ethnologique à savoir l'ethnie. Paradoxalement, tout en s'affichant volontiers critique au nom même du marxisme, elle a reconduit tels quels les cadres ethniques, et ce faisant a très peu privilégié l'histoire (ce qui est doublement paradoxal pour une démarche qui revendique le matérialisme historique). Les modes de production, comme les faits culturels étudiés par l'ethnologie classique se sont articulés autour du même invariant, le nom propre de l'ethnie, aboutissant à des débats scolastiques pour savoir notamment s'il fallait multiplier les modes de production pour rendre compte de la réalité concrète des ethnies.

II - LA CRITIQUE DU CADRE ETHNIQUE : A QUOI SERT-ELLE ?

Nous avons insisté sur le fait que les configurations ethniques propres à chaque pays africain ne sont pas des purs produits de la tradition, mais que s'y débusquait le travail de l'Etat colonial, de l'"Etat ethnographe". Cette proposition générale demande bien évidemment à être précisée, nuancée en fonction de chaque situation. Mais, si on la prend au sérieux, elle permet à la fois de mettre à mal les discours stéréotypés sur l'Afrique Noire, et de relancer le savoir sur les sociétés africaines précoloniales. Nous évoquions précédemment un article récent du Monde consacré aux "méfaits du tribalisme". A le suivre, le tribalisme résulte directement de cette "mosaïque ethnique" qui semble définir en profondeur

l'Afrique Noire. Relevant ainsi de la quasi-évidence, il n'a nul besoin d'être expliqué. Sans doute ne viendrait-il pas à l'idée des commentateurs que les mouvements régionalistes français relèvent de cette grille d'analyse, du tribalisme. Sans doute, y verrait-il des phénomènes plus complexes où l'histoire française est en jeu, notamment le rôle de l'Etat centralisateur depuis la monarchie absolue. Or, rien de tel pour l'Afrique Noire rivée, semble-t-il, à une différence radicale. En revanche, si l'on prend en considération le travail de l'Etat colonial, il permet de comprendre bien des problèmes ethniques, bien des tribalismes africains contemporains. Pourquoi, par exemple, telle ethnie disqualifiée et laissée pour compte de la mise en valeur coloniale, a généré des mouvements de contestation au moment ou dans le sillage de l'indépendance. Pourquoi, également, tel Etat africain s'est fait volontiers l'héritier de l'Etat colonial en organisant lui-même le tribalisme, par exemple en discréditant telle ethnie (déjà discréditée sous la période coloniale) pour masquer les véritables problèmes politiques. Notons au passage que contrairement à l'argument avancé selon lequel les frontières coloniales seraient artificielles et justifieraient le retour aux cadres anciens, la plupart des tribalismes se déroulent précisément à l'intérieur de ces frontières, non pour les contester mais pour y revendiquer une meilleure place ou y exprimer des enjeux politiques.

Bref, le tribalisme en Afrique Noire est un phénomène complexe qui requiert de nombreuses médiations, notamment celles de l'histoire coloniale.

Quant à la relance du savoir ethnologique, nous pouvons en baliser les grandes lignes. Encore une fois il ne s'agit pas de balayer les ethnies et d'un même geste rejeter le savoir ethnologique qui est réalisé dans leur cadre. Il s'agit bien plutôt de se demander si d'autres angles d'attaque ne sont pas plus pertinents ou plus heuristiques pour rendre compte des sociétés africaines précoloniales. Tout d'abord on dispose de données générales concernant l'histoire africaine d'avant la colonisation. Contre la division stéréotypée d'une mosaïque ethnique, c'est-à-dire d'une collection d'entités closes et stables, elles nous offrent des espaces d'échanges qui souvent prennent l'allure de réseaux internationaux (commerce à longue distance). Ces espaces d'échanges impliquaient des espaces socio-économiques où s'opéraient des divisions du travail, des spécialisations régionales, mais aussi des mouvements de populations (recherche de biens économiques). Par ailleurs cette histoire générale nous relève, et ceci en des temps les plus reculés, l'existence d'espaces étatiques. Espaces étatiques et espaces d'échanges ont partie liée, notamment au niveau des réseaux internationaux (kola, captifs, etc). A leur tour ils expliquent de nombreux mouvements migratoires, ceux notamment de populations qui fuient les conqué-

rants et se réfugient en des régions inatteignables par eux. Sans allonger outre mesure la liste des données historiques, on pourrait dire à la suite de J. L. AMSELLE (cf : au coeur de l'ethnie, 1985) qu'en guise de mosaïque ethnique, il s'agit plutôt d'une "chaîne de sociétés" affectée différenciellement par des espaces d'échanges et des espaces étatiques.

On nous objectera que l'histoire économique, sociale et politique est une chose et que la culture en est une autre. Or, en dernier ressort, n'est-ce pas par elle que se définit le cadre ethnique ? L'intérêt de la confrontation entre l'ethnologie et les données historiques, consiste précisément à réinterroger les objets privilégiés de l'ethnologie dans le cadre ethnique. Contrairement au préjugé en vigueur, les ethnologues ont souvent constaté qu'à l'intérieur de ce cadre tout n'était pas homogène (surtout lorsqu'il s'agissait de grands groupes ethniques), loin s'en faut ; qu'au sein d'une même ethnie ils observaient des différences linguistiques, économiques, voire socio-culturelles. Or, tout en les signalant, les ethnologues n'ont pas toujours été en mesure d'expliquer ces différences, prisonniers qu'ils étaient de l'exercice monographique, de la référence à un sujet unique. Or, sous ce rapport, la prise en compte d'autres espaces, d'autres cadres de référence, des relations qu'ont entretenues les sociétés les unes avec les autres, peut éclairer, voire expliquer ces différences. Pratiquement, cela implique de sortir du cadre ethnique pré-donné, c'est-à-dire de mener des enquêtes

chez les populations voisines et de mener si possible les recherches à plusieurs en rassemblant les compétences de toutes les sciences sociales : ethnologie, histoire (archives lorsqu'elles existent), archéologie, socio-linguistique.

CONCLUSION

La critique de l'ethnie ne consiste donc pas à réfuter le savoir qui s'est accumulé dans son cadre, mais à le réévaluer et à le relancer en menant un travail de déconstruction méthodologique des entités ethniques (quitte à y revenir plus tard) pour élaborer de nouveaux objets, de nouveaux espaces, de nouveaux "sujets" pré-coloniaux. Ce travail est le propre d'une anthropologie historique qui, sur fond d'histoire économique, sociale et politique, envisage ses objets traditionnels (la culture, les systèmes symboliques) en termes de production et tentent de conjuguer la logique des structures avec l'enchaînement des processus.

Jean-Pierre DOZON
Chargé de Recherche
à l'ORSTOM de Paris